

« Il est difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander »

Jean-Jacques Rousseau.

n° 371

Avril 2023



la VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)



Une première à Chartainvilliers !
DIMANCHE 18 JUIN DE 9h à 18h
VIDE-MAISON COLLECTIF
organisé par la mairie

Dimanche 18 juin toute la journée, ouvrez les portes de votre maison, de votre garage ou de votre jardin pour accueillir les chineurs !

Inscription gratuite auprès de la mairie : 02 37 32 32 91 ou mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr

Informations pratiques

- Le vide-maison est réglementé : vous devez effectuer une déclaration préalable de vente au déballage à adresser à la mairie 15 jours au moins avant le 18 juin. Le formulaire Cerfa n° 13939*01 est téléchargeable sur le site www.service-public.fr ou à récupérer en mairie aux heures d'ouverture (lundi de 14h à 15h et jeudi de 17h à 19h). Ce document doit être déposé avec la copie d'un justificatif d'identité (en cas de contrôle par la Gendarmerie, si cette procédure n'est pas respectée, vous risquez une amende assez conséquente)
- Le vide-maison doit être organisé sur votre propriété et ne doit en aucun cas déborder sur l'espace public (trottoirs)
- Il est autorisé de vendre des biens personnels d'occasion (meubles, électro ménager, déco, vêtements, etc.) mais il est interdit de vendre des objets dit « neufs » ou achetés en grand nombre pour la revente, ainsi que toute denrée alimentaire.
- Nous conseillons de prévenir vos voisins de la gêne que vous pouvez occasionner par un petit mot dans leurs boîtes aux lettres... merci !
- Les habitants participant à ce vide-maison seront identifiés par un ballon qui leur sera remis lors de leur venue en mairie.
- La mairie se chargera de la communication par affichage, voie de presse, sites spécialisés et via les réseaux sociaux (site Internet, Panneau Pocket, Facebook) mais vous pouvez également faire votre propre communication. Voici quelques sites spécialisés : Izidore, vide-maison.org, Brocabrac, Chineurs de Brocantes et bien d'autres que vous pouvez retrouver facilement sur Internet.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette animation dans notre village !

19/03/2023 : Ça roule pour le LOTO du Comité des Fêtes

Cette année encore le Comité de Fêtes de Chartainvilliers a fait salle comble pour son LOTO.

Félicitations aux organisateurs et bravo aux heureux gagnants. A l'année prochaine.



Cela s'est passé en mars....

Depuis fin février, Laurent BRATKO et son épicerie L'Ambulante sont présents chaque mardi à 14h30 place du Frou puis à 15h15 dans le lotissement (bas de la rue de la République). Nous espérons que ce nouveau commerce vous donne satisfaction.



Formation numérique

Reprise des ateliers numériques pour nos Seniors jusqu'en mai.

Très bon accueil de la part de la dizaine de participants.

Ambiance studieuse et conviviale !



Ateliers « Bien chez soi » par SOLIHA

Participation en « demi-teinte » pour ces 4 ateliers malgré un animateur dynamique et une communication élargie... dommage.

Merci aux participantes pour leur présence qui a permis de maintenir ces ateliers destinés aux Seniors et aux personnes en situation de handicap.

Conseil municipal du 9 mars 2023

Ce conseil était principalement consacré aux travaux et investissements envisagés pour l'année 2023 et aux demandes de fonds de concours (subventions) auprès de Chartres Métropole.

	Montant H.T	Montant TTC	Fonds de concours
Remplacement de la cloche de l'église et travaux sur le clocher	24.725,00 €	29.670,00 €	12.362,50 €
Travaux de réfection de la tour (à côté de la salle polyvalente)	3.812,00 €	4.574,40 €	1.906,00 €
Enrobés devant l'école	4.950,00 €	5.940,00 €	2.475,00 €
Radars pédagogiques solaires	2.353,96 €	2.824,75 €	1.176,98 €
Matériel et outillage	3.306,42 €	3.967,70 €	1.653,21 €
Horloge fronton Mairie	1.260,00 €	1.512,00 €	630,00 €
Achat 3 tentes pliables	797,30 €	956,76 €	398,65 €
TOTAL	41.204,68 €	49.444,91 €	20.602,34 €

La benne à végétaux est de nouveau dans notre commune, sur le parking de l'école, depuis le 1er Avril. La première collecte se fera le Mercredi 5 Avril et tous les mercredis suivants, jusqu'au 30 Novembre. Seront collectées les tontes de pelouses, fleurs coupées, feuilles, petites tailles d'arbustes, mauvaises herbes. Ne pas mettre de branchages supérieurs à 5 cm de diamètre et aucun sac (ni papier, ni plastique...)
 Pour vos déchets alimentaires, vous pouvez acquérir auprès de Chartres Métropole des composteurs à prix préférentiels (bon de commande disponible sur www.chartainvilliers.fr ou en mairie).



Collecte en apport volontaire des déchets végétaux



La collecte des déchets végétaux en apport volontaire à lieu du 1^{er} avril, jusqu'au 30 novembre 2023. Votre point de collecte se trouve :

- Rue de l'Égalité sur le parking du cimetière.

✓ Déchets acceptés :



✗ Déchets refusés :



Règles de présentation :

Ce service est réservé aux particuliers. Vos déchets végétaux doivent être déposés dans la benne en vrac sans sac et non à côté.

En cas de volume trop important, merci de vous diriger en déchèterie.

Pour la tranquillité des riverains vous êtes invités à déposer avant 19h.

En cas de problème ou pour tout signalement, merci de contacter Chartres

Métropole : 0 800 22 20 36

Appel gratuit d'un poste fixe

Restons citoyens



Composteur plastique de 400 litres (82 x 82cm; h102,5 cm) : 20,90€



Composteur plastique de 600 litres (diam. 126cm ; h79 cm) : 28,60 €



Composteur bois de 400 litres (84 x 84cm; h75 cm) : 26,40 €



Composteur bois de 600 litres (96 x 96cm; h75 cm) : 33 €

SIRP : Budgets votés

C'est à l'unanimité, moins une abstention d'une déléguée de Saint-Piat, que le 15 mars dernier, le Comité syndical du Syndicat scolaire intercommunal (SIRP) a approuvé son budget primitif 2023. Il est équilibré à 423 894,34 € en section de fonctionnement, et 110 523,13 en investissements, essentiellement des remboursements d'emprunts et des travaux d'amélioration de l'éclairage des classes.

C'est un budget ambitieux qui a été présenté. Malgré une inflation des prix de 15%, enregistrée depuis 2015, pour la 9^e année consécutive, la participation globale des 4 communes qui composent le syndicat, pour ne pas peser sur leur budget, est restée fixée à 370 144 euros.

Responsable, il n'ignore pas les défis à relever durant cet exercice budgétaire. Il invite à la vigilance sur l'évolution des dépenses, notamment en matière d'énergies (gaz et électricité), de transports et d'investissements.

D'autant plus que l'exécution de la section de fonctionnement du budget 2022 s'est traduite par un résultat déficitaire de 700 euros.

Outre une évaluation prudente, espérée réaliste, des postes évoqués ci-dessus, ce budget comporte un point noir. Il limite les possibilités de sorties scolaires à 1,5 par classe pour l'année, du fait de la vente du car du syndicat.

En fonction de l'évolution des dépenses budgétaires de l'année, il conviendra, sans doute, de réévaluer le montant de 5 000 euros autorisé pour ces déplacements, d'autant plus que l'économie annuelle attendue de la vente du car est estimée à 21 500 euros qui, cette année, servira au remboursement anticipé du solde de l'emprunt qu'avait nécessité son acquisition.

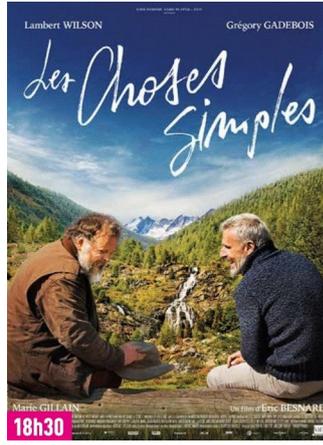
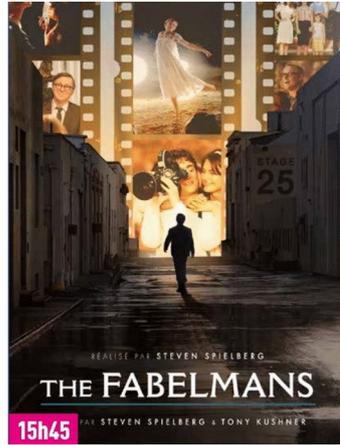
Le Compte Administratif 2022 a été approuvé à l'unanimité. Il présente un solde global positif de 69 123,93 euros (156 580,99 € en 2021). Il inclut les dernières dépenses des travaux d'isolation énergétiques des classes maternelles, d'un coût global de 251 064,65 euros, dont 61 573 euros à la charge du seul syndicat.

i li Cinémobile

vendredi 28 avril

MAINTENON

PLACE ARISTIDE BRIAND



Les alertes et informations de Chartainvilliers sont sur PanneauPocket

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application



Scannez-moi

CHARTAINVILLIERS

DIMANCHE 16 AVRIL

14h-18h

Salle Polyvalente

Jeux de cartes, Domino, Echecs, Dames, Scrabble, Jeux de dés

VENEZ JOUER ET PASSER UNE BONNE APRES-MIDI

06 48 63 48 03

comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net

1 Rue de la Mairie

Toute participation donne droit à l'image

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.